

L'ONF abandonne les herbicides, insecticides et fongicides

Dossier de la rédaction de H2o
October 2019

L'Office national des forêts (ONF) annonce l'abandon total de l'usage d'herbicides, insecticides et fongicides pour la gestion des forêts publiques. La décision "Zéro traitement phytopharmaceutique" de l'ONF est entrée en vigueur le 14 octobre. À l'abandon du glyphosate, intervenu en 2018 en anticipation des évolutions réglementaires, l'ONF met donc désormais fin à l'utilisation de tout type de traitement phytopharmaceutique", annonce l'office. Cette décision, prise en lien avec la Fédération nationale des communes forestières, est-il précisé dans un communiqué, est appliquée à l'ensemble des forêts publiques : forêts domaniales de l'État et forêts communales.

L'ONF va donc privilégier des alternatives mécaniques ou des techniques de biocontrôle des ravageurs et parasites des arbres. L'Office rappelle que selon une enquête réalisée en 2017, 0,02 % des surfaces forestières publiques étaient traitées avec un herbicide.

ONF